

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 29 SEPTEMBRE 2014

Etaient présents :

Mme Godeau, représentante élue des parents d'élèves
Mme Vernier, représentante élue des parents d'élèves
Mme Villet, représentante élue des parents d'élèves
M Fellon, représentant des personnels enseignants second degré
M Alemany, représentant des personnels enseignants second degré
Mme Harpreet Chaudry, représentante des personnels enseignants premier degré
Mme Gersende Romagné, représentante des personnels administratifs
Mr Barrett, représentant du conseil d'administration
Mme Taufflieb, représentante du conseil d'administration
Mme Caroline Schmitt, représentante du COCAC
M Pierre-Yves Meunier, directeur des cours Alliance Française
M Dimitri Demanienko, consul
M Boris Furlan, conseiller principal d'éducation
M Guy Rapp, directeur de l'école
M Jean Pierre Faou, proviseur
Mme Claire Fleury, directrice administrative et financière

M. Pascal Chazot (représentant des Français de l'Etranger) était absent. A ce sujet, il est à noter que les deux autres représentants élus n'avaient pas été invités. Dorénavant, les trois élus de la circonscription seront invités aux réunions de l'instance, comme prévu dans les nouvelles attributions de la représentation consulaire.

Tour de table

M. le Proviseur propose un tour de table et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres élus ou désignés pour ce 1^{er} conseil d'établissement de l'année 2014/2015

1/ Carte des emplois : création, transformation, suppression des postes de résidents

Le proviseur présente ce qu'est un résident. Il y en a 13 dans l'établissement, 7 dans le secondaire et 6 dans le primaire. Le calendrier de l'AEFE demande aux établissements de se positionner sur la suppression, la création ou la transformation de postes de résidents le 13/10 au + tard.

Au LFD, la transformation de classes en 50/50 à l'école primaire vers des classes en 70/30 rigidifie la carte des emplois du primaire, car les nouvelles modalités horaires (70/30) ne s'adaptent pas aussi facilement que le 50/50 aux postes de résidents à temps plein. Maintenir des postes à temps plein, alors que 70% seulement est requis devant une classe, signifie que 30% d'un poste n'est pas directement utilisable devant une classe.

Le CE doit donc donner son avis sur l'opportunité de supprimer un poste de résident en primaire, afin que la carte des emplois soit plus flexible pour s'adapter aux quotités horaires nécessaires à l'école primaire, ceci étant réalisable uniquement au moyen de contrats de recrutés locaux.

Les représentants des personnels enseignants font valoir que les postes de résidents supprimés ne sont jamais recréés même si de nouveaux besoins apparaissent. De plus, un emploi de résident est pour l'établissement la garantie d'avoir un professionnel titulaire pour plusieurs années. Les postes de résidents attirent aussi les recrutés locaux titulaires, qui deviennent prioritaires lorsqu'un poste se libère.

Les représentants du Conseil d'Administration mettent en avant le fait qu'avec des effectifs stables, maintenir des postes à temps plein représente une charge supplémentaire pour l'établissement, ce qui aurait un impact sur les frais de scolarité, source de financement de l'établissement.

Le proviseur mentionne que la première chose qui sera demandée à l'AEFE est la transformation d'un poste de résident à temps plein en poste de résident à 70%.

Doutant de la possibilité d'une telle mesure au sein de l'AEFE, la délibération suivante est soumise au vote du CE :

Etes-vous pour la suppression d'un poste de résident ?

Non : 10 Oui : 2

Etes vous pour le réexamen de la question lors d'un CE début mars 2015 en fonction de la connaissance actualisée de la situation et éventuellement d'un nouvel avis du CA (ajustement de la structure, prévision d'effectif, connaissance de départ ou de temps partiel de résident) et soumission au CT (comité technique paritaire de l'AEFE) ?

Oui : 9 Non : 3

2/ Présentation des différentes commissions :

Conseil de discipline, présentation de l'instance par le proviseur

Représentants de l'administration :

M Jean Pierre Faou, proviseur

M Boris Furlan, conseiller principal d'éducation

Mme Claire Fleury, directrice administrative et financière

Représentants des personnels

Gersende Romagné

Frederic Fellon

Philippe Alemany

2 volontaires parmi les professeurs secondaires (M. Laurent Dupont et M. Arnaud Berges, nommés après l'instance)

Représentants des parents Collège

Mme Godeau, représentante élue des parents d'élèves

Mme Vernier, représentante élue des parents d'élèves

Mme Villet, représentante élue des parents d'élèves

Représentant des élèves Collège

Elus parmi les délégués, lors de l'élection des représentants au CE (Mlle Pétronille Nivet, M. Youssef Kamel, élus après l'instance)

Représentants des parents Lycée

Mme Godeau, représentante élue des parents d'élèves

Mme Villet, représentante élue des parents d'élèves

Représentant des élèves Lycée

Elus parmi les délégués, lors de l'élection des représentants au CE (Mlle Pétronille Nivet, M. Youssef Kamel, Mlle Evira Nataloni, élus après l'instance)

Commission Hygiène Sécurité

Représentants de l'administration :

M Jean Pierre Faou, proviseur

M Guy Rapp, directeur de l'école

Mme Claire Fleury, directrice administrative et financière

Représentant du poste diplomatique
M Francois Vandeville, COCAC
Le chef de détachement ou le chargé de sécurité intérieure

Représentants des personnels du CE
Gersende Romagné
Philippe Alemany
Frederic Fellon

Représentants des parents d'élèves du CE
Mme Godeau, représentante élue des parents d'élèves
Mme Villet, représentante élue des parents d'élèves

Représentants des parents d'élèves du CA
Mme Isabelle Smith Naura
Mme Natasa Barrier

Conseil pédagogique secondaire
L'ensemble des professeurs du secondaire

Commission des langues
Proposition du proviseur : représentation de toutes les langues (anglais, allemand, latin, espagnol, hindi), représentation des pratiques (FLE primaire et secondaire et EFL primaire et secondaire), 1 prof des écoles francophone (non encore nommé), 1 enseignant anglophone primaire (Harpreet Chaudry)

=> Vote sur la composition des commissions :
Conseil de Discipline : 12 voix pour
Commission Hygiène Sécurité : 12 voix pour
Commission des langues : 12 voix pour

3/ Information sur le calendrier pédagogique

3 trimestres
Examens blancs : 2 brevets (février et mai) et 2 bacs blancs : février et mai (épreuves anticipées et finales, en mai entraînement à l'oral du français)
Les dates pour les rencontres parents professeurs seront fixées ultérieurement..

4/ Validation des Fiches Action 2014/2015

Objectif : valider l'opportunité pédagogique de ces actions


Vote à l'unanimité de l'ensemble du CE

Un nouveau projet d'établissement valable pour 2015-2018 sera à écrire cette année, le CE sera sollicité dans l'année

5/ Information sur la sécurité au lycée :

Suite à la réunion à l'ambassade, il a été décidé de mettre en place un périmètre de sécurité élargi autour du lycée ce qui modifiera les règles de stationnement autour de l'école.
Un message sera envoyé aux familles pour les informer
Des patrouilles de police locale renforcées ont été demandées.

La secrétaire



Le président

